

# L'ÉCHO MUNICIPAL



Journal des citoyens de Saint-Prime

Novembre-  
Décembre 2018



## Une nouvelle image pour Saint-Prime !



La Municipalité de Saint-Prime a dévoilé, le 16 octobre dernier, sa nouvelle image de marque, qui amorce le début d'une série d'éléments de sa stratégie marketing numérique.

Outre le logo et son slogan VIVRE ENSEMBLE, vous verrez apparaître progressivement des nouveautés au sein des différents outils de communication de la Municipalité tels que site Internet, enveloppes, papier en-tête, etc.

### Description : Un logo actuel et coloré

Au premier coup d'œil, nous apercevons la fleur rudbeckia, emblème de la municipalité de Saint-Prime et faisant rappel à l'ancien logo (utilisé depuis les Fêtes du 150<sup>e</sup>). Tout autour, des vagues de formes dynamiques et souples représentent la forêt, la nature et l'agriculture (vert) ainsi que le lac Saint-Jean (bleu), qui font partie du paysage quotidien des Primois et Primoises. Le tout encadré par un trait bleu marin, une fenêtre, qui rappelle la communauté qui s'entraide, une fenêtre ouverte sur Saint-Prime.

Cette stratégie marketing numérique découle d'une réflexion stratégique de communication et est rendue possible grâce à une subvention de la MRC Domaine-du-Roy, dans le cadre du programme de soutien au développement local du Fonds de développement des territoires.

C'est donc dans une transition progressive que la population pourra apercevoir son nouveau logo circuler dans les différents moyens de communication.

**Saint-Prime, VIVRE ENSEMBLE !**

### Élection par acclamation

La production d'une déclaration de candidature pour le poste de conseiller au siège No 1 s'est terminée vendredi le 12 octobre 2018 à 16h30.

Une seule candidate s'est présentée; étant la seule, celle-ci fut élue par acclamation.

Félicitations à Mme Isabelle Lapierre, notre nouvelle conseillère et bon mandat !



## Retour à l'horaire régulier

**Heures d'ouverture des bureaux :**

**Du lundi au vendredi :**

**De 9h à 12h et de 13h à 16h**



## Principales résolutions adoptées

- Démission du conseiller, M. Mario Lapierre, et avis au conseil que le jour du scrutin de l'élection partielle est fixé au 11 novembre 2018 ;
- Résiliation de la résolution No 2013-152 intitulée : Élection générale – Vote par correspondance ;
- Aménagement du circuit de mise en forme intergénérationnel – Signature du protocole d'entente visant l'accord d'une aide financière par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, dans le cadre du sous-volet 2.5 du **Programme d'infrastructures Québec-Municipalités** ;
- Travaux de creusage et reprofilage de fossés (chemin du rang-3 et route Talbot) ;
- Motion de félicitations au comité organisateur du *Festival du Fromage et du terroir de Saint-Prime* pour le succès obtenu lors de la 5<sup>e</sup> édition qui s'est tenue du 17 au 19 août 2018 ;
- Règlement d'emprunt No 2015-01 ayant pour objet le prolongement de la rue des Cornouillers : Acceptation de soumissions :
  - **Les Terrassements H. Bertrand Grenier Inc** au montant de **41 006.41\$**, taxes incluses, pour l'emprunt granulaire et gravier concassé ;
  - **Produits BCM Itée** au montant de **45 836.31\$**, taxes incluses, pour la fourniture de matériaux d'aqueduc et d'égout ;
  - **TUVICO Inc.** pour la fourniture de matériaux d'égout en béton au montant de **9 228.53\$** taxes incluses pour la fourniture de matériaux d'égout en béton.
- Embauche de madame Laurette Crozet en tant qu'adjointe aux loisirs et coordonnatrice aux événements, pour une période de 10 à 12 mois (remplacement de congé de maternité).



Au 5 octobre 2018

## Prochaine parution

### Date de tombée :

30 novembre 2018

### Date de parution :

26 décembre 2018



## Prochaines séances

### du conseil municipal de Saint-Prime



☞ Lundi 5 novembre 2018 à 20 h

☞ Lundi 3 décembre 2018 à 20 h

## Rappel concernant les chiens

Nous vous rappelons que le **règlement No 2004-16** concernant les chiens stipule que :

- Tout animal gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (laisse, attache, clôture, etc.) l'empêchant de sortir du terrain.
- Le gardien ne peut laisser l'animal errer dans un endroit public ou sur une propriété privée autre que celle du propriétaire de l'animal.

Lorsque vous marchez avec votre(vos) chien(s) **veuillez vous munir d'un sac afin de ramasser les excréments que votre(vos) animal(aux) pourrait(ent) laisser sur son passage.**

C'est votre devoir en tant que propriétaire de chien de participer et collaborer à la propreté des parcs et de la piste cyclable en toute saison.



## Politique du Journal

1. Tous les articles doivent être reçus avant 16 h, à la date de tombée.
2. Les organismes communautaires ont droit à ¼ de page gratuitement.
3. La publicité commerciale est limitée au format « carte d'affaires » au coût de 15\$ (+ taxes) par parution.
4. Le coût d'une « petite annonce » d'un maximum de 200 caractères (incluant espaces & ponctuation) est de 5\$ (+ taxes).
5. La municipalité se réserve le droit de supprimer, modifier ou ajuster tout article non-conforme à sa politique.

### **ENVOYEZ VOS TEXTES À :**

**[mgaudreault@saint-prime.ca](mailto:mgaudreault@saint-prime.ca)** ou  
apportez-les au bureau de la municipalité.

## Comité du journal

Comité du journal : Jacynthe Perron, conseillère  
Régis Girard, dir. général  
Montage : Mylène Gaudreault  
Impression : Municipalité de Saint-Prime

**Mot du maire**

Ce fut un été merveilleux, des journées ensoleillées et chaudes, des soirées agréables, mais surtout l'absence de maringouins qui dans le passé nous importunaient particulièrement vers la tombée du jour.

Ce fut aussi une période de grands travaux sur la rue Principale. Le Dek Hockey s'est donné un lieu permanent et attractif pour mieux répondre à sa clientèle. Le parc M.A.D.A. est en développement, ce site derrière le centre communautaire Marc Garneau sera fin prêt pour 2019. Il comprendra un terrain de pétanque bien éclairé, des équipements pour faire de l'exercice ainsi qu'un magnifique endroit couvert pour permettre aux gens de se reposer.

L'été 2018 fut une période intensive en regard de la construction de 13 résidences et aussi de la vente de 10 terrains sur lesquels se bâtiront éventuellement de nouvelles demeures.

En ce qui concerne le développement économique, Saint-Prime tire très bien son épingle du jeu. Présentement, 2 projets sont à l'étude pour meubler le Parc Industriel à son maximum. L'entreprise Taimi s'agrandit pour mieux desservir sa clientèle. Nous vous ferons connaître le contenu de ces projets une fois que toutes les étapes seront réunies.

Un regard maintenant sur la main d'œuvre. Comme vous le constatez et en entendez parler, nous vivons une période

profonde de manque de main d'œuvre. Nous avons fait des démarches auprès du gouvernement québécois afin de proposer des incitatifs aux retraités pour leur offrir un retour à l'emploi 2, 3 et 4 jours par semaine et cela sans aucune pénalité sur leur revenu. À cela, nous voyons nos entreprises s'orienter vers les travailleurs immigrants car au moment présent, elles ont besoin de main d'œuvre pour assurer la survie et le développement de leur entreprise. Il faudra, devant cette nouvelle réalité que nous allons vivre, accueillir ces nouveaux immigrants qui viendront suppléer à ce manque de main d'œuvre. Soyons accueillant et chaleureux devant cette opportunité de recevoir de l'aide. Accueillons avec gentillesse et bonté ces nouveaux arrivants dans notre belle municipalité.

Enfin, nous tenons à remercier le conseiller M. Mario Lapierre pour son excellent travail comme personne ressource pendant plus de 4 ans au conseil de ville. M. Lapierre s'est vu offrir un nouveau poste dans le secteur de Baie Comeau pour la compagnie Résolu. Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans le cadre de ce nouveau défi.

Il me reste à vous souhaiter un bel automne. Profitez au maximum du coloris des feuilles qu'aucun artiste ne peut reproduire avec une telle pureté.



Lucien Boivin, Maire  
et les élus municipaux

**Concours du jardin dans ma ville**

Le dévoilement des gagnants du concours aura lieu à Drummondville le 15 novembre 2018 lors d'un gala des Fleurons du Québec.

Quatre représentantes de notre municipalité

seront présentes; Mesdames Kathy Coudé, Jacynthe Perron, Marie-Noëlle Bhérier et Brigitte Gagné.

Nous désirons remercier tous les gens qui ont voté jour après jour et surtout, nous nous souhaitons bonne chance !!!

**Congé férié - Jour du souvenir**

Prendre note que  
**Lundi 12 novembre 2018,**  
**les bureaux de la Municipalité**  
**seront fermés,**  
en raison du congé férié.



Merci !

**Compte de taxes 2018**

Nous vous rappelons que les trois versements de taxes sont maintenant échus et que les dates d'échéance étaient les suivantes :

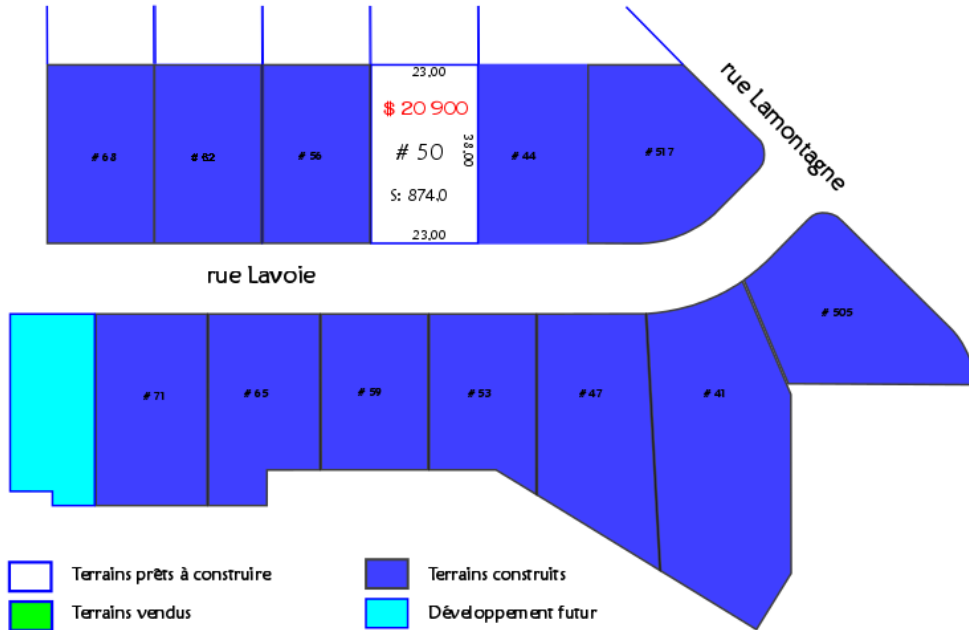
1<sup>er</sup> mars, 4 juin et 4 septembre 2018.

Les intérêts et pénalités sont calculés aux taux respectifs de 10% et 5% par année et ajustés lors du paiement, selon le nombre de jours écoulés à compter des dates d'échéance pour chacun des versements.

Alors s'il vous reste un solde à payer, ne tardez pas !

## Terrains résidentiels à vendre

### Quartier Tanguay (rue Lavoie)



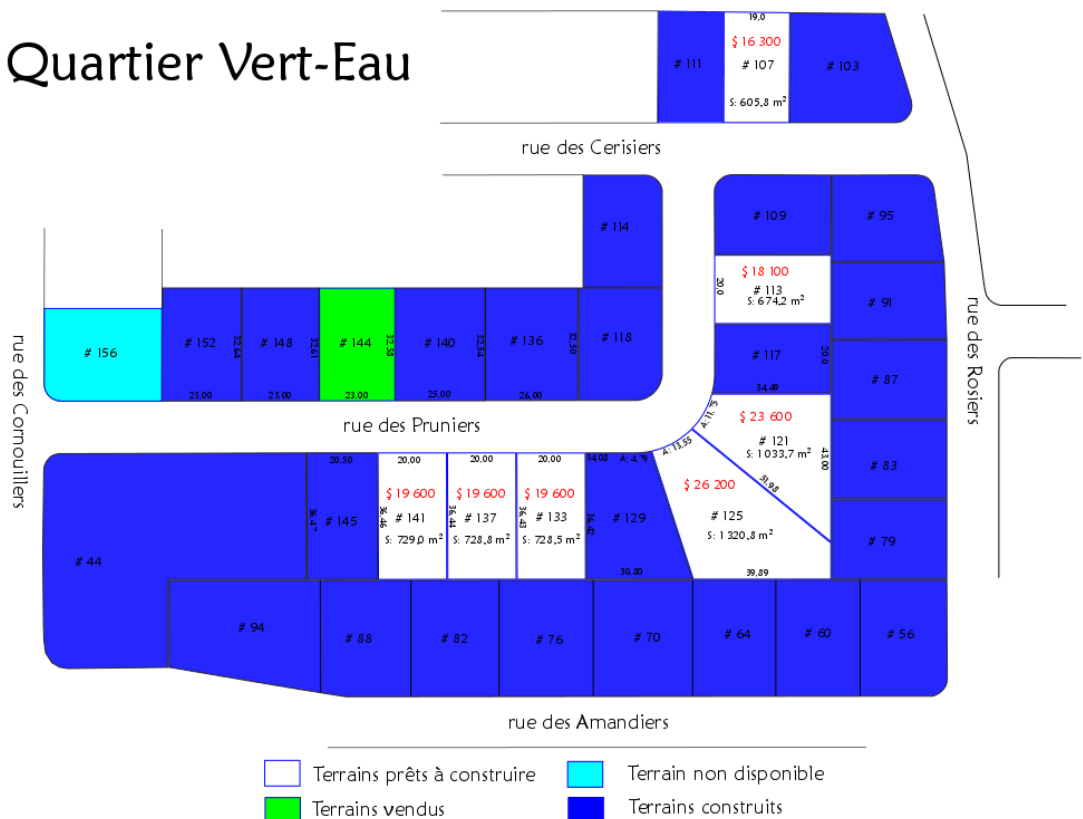
### Permis de construction

Nous voudrions vous rappeler que tous les travaux de construction, de rénovation y compris les piscines, clôture, patios, toitures, galeries, escaliers et plantations d'arbres/haies nécessitent l'obtention d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation de la municipalité.

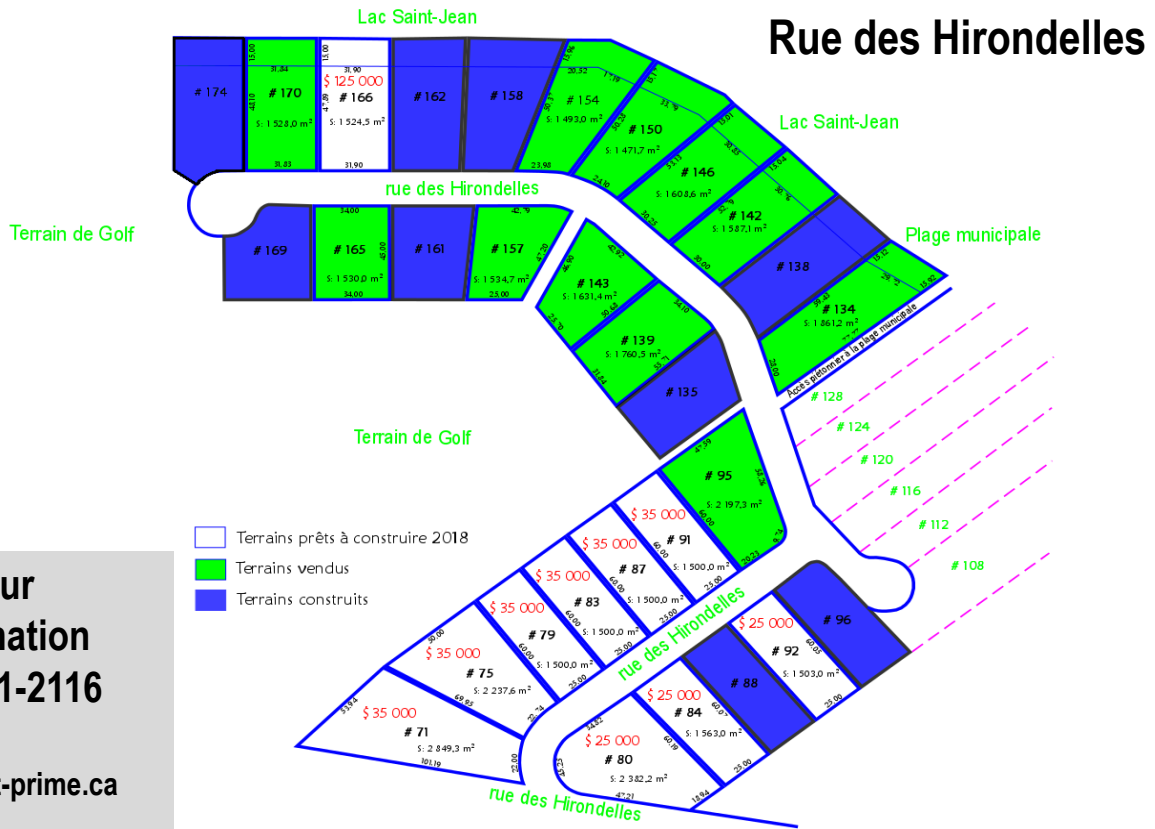
**418 251-2116**  
 Poste 2225 - Francis  
 ou  
 Poste 2226 - Julie



### Quartier Vert-Eau



Pour  
 information  
**418-251-2116**



**Pour information**  
**418-251-2116**  
[www.saint-prime.ca](http://www.saint-prime.ca)

**Stationnement dans les rues**

Selon le règlement No 2011-42, tout stationnement dans les rues de la municipalité est interdit pour la période hivernale

**entre minuit et sept heures du matin,**  
**du 15 novembre au 1er avril inclusivement.**



Remorquage à vos frais.

**Les bornes fontaines**

Il est strictement interdit d'accumuler de la neige devant et au-dessus des bornes fontaines.

Veillez toujours penser à laisser l'accès libre autour de la borne fontaine, dans le but d'améliorer le temps d'action des pompiers et peut-être permettre ainsi de sauver une vie.



Merci de votre collaboration !

**Neige dans les rues**

Veillez prendre note qu'il est strictement interdit de déverser de la neige dans les rues et routes de la municipalité sous peine d'amende, quelle que soit la quantité.

**PIIA – Plan d'implantation et d'intégration architecturale**

Un PIIA est un règlement d'urbanisme qui permet à la Municipalité d'assurer la qualité de l'implantation et de l'intégration architecturale, afin de préserver le paysage et l'architecture propre à chaque municipalité. L'obligation d'adopter un PIIA provient du schéma d'aménagement de la MRC.

Le secteur touché par cette nouvelle réglementation est situé sur la rue Principale du 457 au 737 et sur l'avenue Albert-Perron du 121 au 159.

À l'intérieur d'un secteur soumis à un PIIA, l'obtention d'un permis de construction pour certains travaux de rénovations extérieures, d'affichage, d'aménagement paysager ainsi que pour une démolition, doit nécessairement suivre certaines étapes. Il faut donc prévoir environ 4 semaines pour l'obtention d'un permis assujéti au PIIA, compte tenu de l'ensemble des procédures.

Pour toutes informations supplémentaires, contactez le service d'urbanisme au 418-251-2116.

## ORGANISMES

### Bibliothèque

#### NOUVEAUTÉS ADULTES :

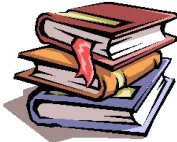
- Le legs : Gilles Côtés
- L'œil du paradis : Clive Cussler
- La jeune fille du rang : Anne-Marie Desbiens
- Ouragan : Danielle Steel
- La veuve aux talons rouges : Pascale Dussault
- L'héritage des Danserault : Marie-Louise Monaste

#### NOUVEAUTÉS JEUNES :

- Les dragouilles : Maxime Cyr
- Défense d'entrer : Caroline Héroux
- Les 5 vies de Rose : Catherine Bourgault
- La légende du château hanté : Mélissa Lafrenière

#### HORAIRE RÉGULIER

Mercredi : 13 h à 16 h  
18 h 30 à 20 h  
Jeudi : 18 h 30 à 20 h30



### Invitation

VOUS DÉSIREZ AMÉLIORER VOTRE FRANÇAIS ÉCRIT OU CONSERVER VOS ACQUIS?

LE CENTRE ALPHA A LA SOLUTION POUR VOUS...

**Des cours gratuits sont offerts dans votre municipalité.**

Tout en respectant le rythme de chacun, on vous invite à :

- ◆ apprendre en vous amusant;
- ◆ vivre des activités socialisantes, des sorties culturelles;
- ◆ discuter et vous informer sur différents sujets;
- ◆ travailler vos neurones pour garder ce que vous savez déjà tout en faisant un retour sur
- ◆ la grammaire, les verbes, l'orthographe, les mathématiques, etc;
- ◆ développer de nouvelles habiletés.

Enseignement  
sur tablette



Inscrivez-vous dès maintenant en téléphonant au  
Centre Le Tracé : **418 679-5737**



### Trousse de sécurité pour aînés à domicile

Le Centre d'Action Bénévole de Saint-Félicien, en collaboration avec les Services de sécurité incendie de Roberval et Saint-Félicien ainsi que la Sûreté du Québec, vous offrent **gratuitement** une trousse de sécurité contenant outils et informations ainsi qu'une visite à votre domicile.

#### Critères d'admissibilités

- Être âgé de 60 ans et plus
- Vivre à domicile (maison ou logement)
- Désirer demeurer le plus longtemps possible chez soi
- S'inscrire sur une base volontaire
- Accepter la visite à domicile de l'équipe de prévention

Inscription au 418-679-1712 poste 2817



### Activités à venir

Les membres du C.A de la FADOQ Vie nouvelle organisent des activités pour vous les membres de l'organisme.

- **Billard** : Tous les A.M. de la semaine (8h30 à 10h30)
- **Pétanque-à-tout** : Les mardis à compter de 13h
- **Mini-golf** : Les mercredis à compter de 13h
- **Tournoi de 9** : Le 2<sup>e</sup> jeudi du mois à compter de 13h
- **Canesta** : Les 3 autres jeudis du mois à compter de 13h

Vous n'avez qu'à vous présenter au local et il nous fera plaisir de vous accueillir. Si vous avez besoin d'informations, vous pouvez contacter Mme Monique Martel, présidente ou Mme Diane Morency, vice-présidente.

### Club Relais des Buttes

Le Club Relais des Buttes aimerait avoir deux (2) représentants de la Municipalité de Saint-Prime pour siéger sur son conseil d'administration.

**Vous êtes intéressés ?**

Communiquez avec Mme Rachel Marceau au 418-679-1392.





## En service depuis 1 an !!!

### Qu'est-ce qu'une popote roulante?

Il s'agit d'un service de livraison de repas chauds à domicile effectué par une équipe de bénévoles, s'adressant plus particulièrement aux personnes en perte d'autonomie temporaire ou permanente. Les repas sont livrés du lundi au vendredi pour le dîner et ils comprennent soupe, plat principal et dessert. Ces repas, différents à chaque jour, sont cuisinés ici même à Saint-Prime au Marché Richelieu. L'organisme et le Marché Richelieu ne peuvent garantir l'absence d'allergènes dans les repas livrés et ne sont donc pas responsables des réactions allergiques suite à la consommation des repas. Aucun menu particulier pour les personnes étant sur une diète spécifique n'est offert.

#### Coût

- ◇ Carte de 10 **repas complets** comprenant une soupe, un plat principal et un dessert au coût de 75 \$ , soit 7.50\$ du repas
- ◇ Carte de 10 **repas partiels** comprenant une soupe et un plat principal au coût de 62.50 \$ , soit 6.25\$ par repas

\*\*Il est à noter que les personnes de 70 ans et plus peuvent bénéficier du programme de crédit d'impôt de 33 % pour les services à domicile. Des reçus vous seront remis à chaque achat d'une carte-repas.

#### Pour plus de renseignements, contactez.

- ◇ M. Gilles Lamontagne : 418-251-2189
- ◇ M<sup>me</sup> Édith Gauthier : 418-251-9070

#### Pour vérifier votre admissibilité et vous inscrire, contactez notre répartitrice :

- ◇ 418-515-9663 (entre 9h00 et 11h00)

SI VOUS CONNAISSEZ QUELQU'UN QUI POURRAIT BÉNÉFICIER DE CE SERVICE, FAITES-NOUS LE SAVOIR, IL NOUS FERA PLAISIR DE LE CONTACTER POUR EN DISCUTER .

### Critères d'admissibilité.

Les personnes qui ont accès au service doivent répondre aux trois (3) critères suivants :

1. Être résidant de la Municipalité de Saint-Prime;
2. Correspondre à l'une des situations suivantes :
  - ◇ Être une personne âgée de 65 ans et plus en perte d'autonomie;
  - ◇ Être une personne âgée de 65 ans et plus ayant des limitations fonctionnelles temporaires ;
  - ◇ Être une personne de moins de 65 ans ayant des limitations fonctionnelles temporaires ou permanentes et être sous référence professionnelle (ex. : médecin, CLSC);
  - ◇ Agir comme proche-aidant auprès d'un membre de son entourage habitant au même domicile et avoir besoin de répit.
3. Avoir peu ou être privé de support adéquat de son entourage en regard des repas.

SERVICE OFFERT PAR LE :



GRÂCE AU SOUTIEN DE :



Famille Québec

## ORGANISMES

### Journées de la culture

Retour sur nos événements des journées de la culture :

Le 26 septembre dernier à la bibliothèque de Saint-Prime ce tenait une séance de dédicace de Annick Fortin et le 29 septembre a eu lieu le spectacle «Sortie de secours» près de la patinoire.

Notre auteure et nos acteurs ont rassemblé plus de 75 personnes pour les 2 occasions. Nous tenons à remercier la population grâce à qui, nos activités sont des succès.

Voici quelques photos des événements :



### Halloween au Vieux couvent



Le Vieux couvent hanté revient cette automne pour une 5<sup>ème</sup> année avec comme nouveauté un thème sur les 5 sens... Préparez tous vos sens pour affronter les différents espaces du Vieux couvent hanté.

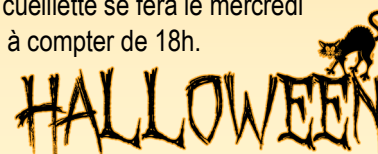
**Petits et grands, c'est un rendez-vous à ne pas manquer le mercredi 31 octobre prochain de 18h à 20h30.**

### Invitation

Vous aimeriez participer aux décorations ou participer comme participants ? Contactez-nous ! 418-251-2116

### Heure de cueillette

Prendre note que la cueillette se fera le mercredi 31 octobre à compter de 18h.



### Atelier Découverte du vin !

Jeudi 8 novembre prochain de 18h30 à 21h30 aura lieu un atelier sur la découverte du vin animé par M. René Marchand, sommelier.

Venez découvrir le vin pour mieux le comprendre et mieux l'apprécier.

Cout : 35\$ / Inscriptions : 418-251-2116.



### Spectacles au Vieux Couvent !

**Jeudi 8 novembre** : Homélie du jeudi (soirée locale de slam)

**Jeudi 22 novembre** : Amélie Prévost - Concours scolaire de slam et spectacle

**Samedi 24 novembre** : Perséides - Fusion unique qui combine le raffinement de la musique traditionnelle et classique persane avec le Jazz et la musique classique occidentale

**Vendredi 7 décembre** : Fred Fortin solo

**Jeudi 13 décembre** : Homélie du jeudi (soirée locale de slam)

**Vendredi 21 décembre** : Barry Paquin Roberge- Party des fêtes

<https://stprime.tuxedobillet.com/>



### Saint-Prime en hiver

Du 8 au 10 février 2019

Vous aimeriez vous impliquer pour la 50<sup>e</sup> édition ? Contactez-nous !

### Brunch familial de Noël

Dimanche 9 décembre 2018 à la salle communautaire.



Une matinée dans la féerie de Noël, plein de surprises vous attendent ! Le Père Noël sera là !

Brunch à prix populaire, en collaboration avec les Chevaliers de Colomb, la Maison des jeunes et le Service des loisirs de Saint-Prime.

Plus de détails à venir bientôt, guettez vos boîtes aux lettres et les annonces Facebook de la municipalité.

### Location de salles Fêtes 2018

Quelques dates sont encore disponibles pour la location durant le temps des fêtes 2018 à la salle Communautaire, au Chalet Prim'Eau et au Centre Récréatif Quatre-Temps.

Pour réserver : 418-251-2116 poste 2227.

### Location du chalet Prim'Eau et du Centre récréatif Quatre-Temps pour la période des fêtes 2019

Vous êtes intéressés à louer le Chalet Prim'Eau (2<sup>e</sup> étage) et / ou le Centre Récréatif Quatre-Temps les 24, 25, 31 décembre 2019 et 1<sup>er</sup> janvier 2020 ?

Prenez note que la Municipalité procédera par tirage au sort entre toutes les demandes reçues pour ces dates. Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec nous pour laisser vos coordonnées au 418-251-2116, poste 2227.

**La date limite est fixée au 18 janvier 2019.**

Un seul nom par famille sera accepté. La première personne appelée aura alors le choix de la date de réservation. Les personnes appelées subséquemment auront le choix de leur date de réservation parmi celles restantes.